

POMPE
CENTRIFUGE AUTO-AMORCANTE
TYPE S
ADDITIF ATEX

Client : _____

ADDITIF SPECIFIQUE AUX POMPES CONFORMES A LA DIRECTIVE ATMOSPHERES EXPLOSIBLES



ATEX 94/9/CE

La pompe

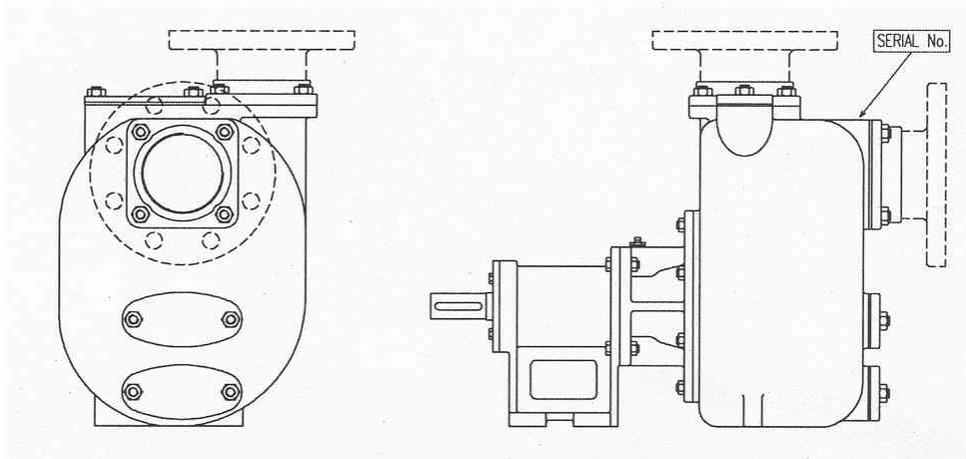
Type : N° de série :
.....
.....
.....
.....

correspondant à la présente notice a été conçue selon les données de l'utilisateur réunies dans le document ref. et en accord avec lui pour fonctionner dans les conditions suivantes :

Fluide : Température :

Catégorie ATEX :

Le respect de ces conditions d'utilisation ainsi que des prescriptions contenues dans la notice d'installation, de mise en service et de maintenance permet de maintenir la conformité de la pompe avec la directive 94/9/CE.



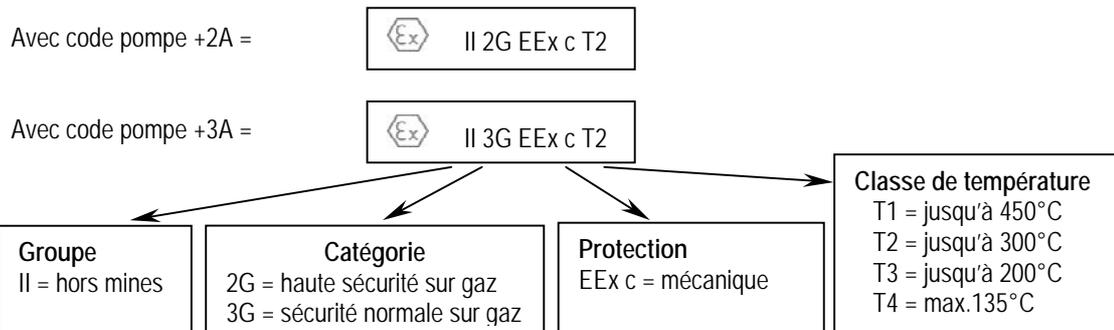
Sommaire :

1 - INFORMATION ATEX	4
1.1 - MARQUAGE :	4
1.2 - CONTROLES	4
2 – TRANSMETTEUR DE TEMPERATURE	6
2.1 - INTRODUCTION	6
2.2 – INSTALLATION DU TRANSMETTEUR DE TEMPERATURE SUR LA POMPE	6
3 - DECLARATION D'INTEGRATION	7
4 - DECLARATION DE CONFORMITE	8

1 - INFORMATION ATEX

1.1 - MARQUAGE :

Marquage des pompes centrifuges type S : certification TÜV 8000317581



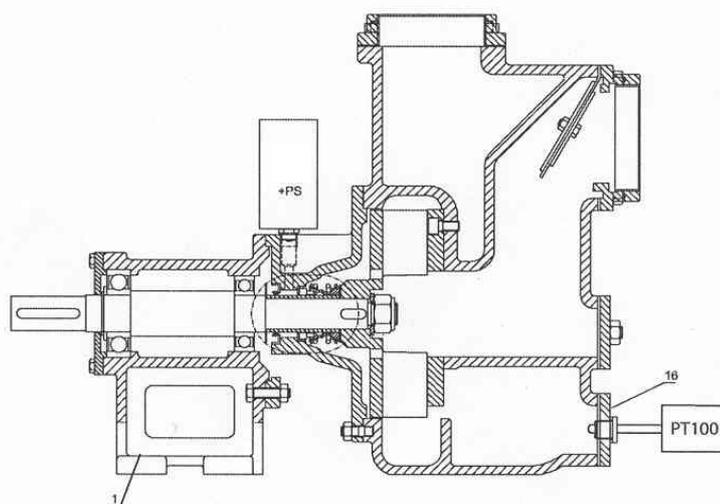
1.2 - CONTROLES

Pour s'assurer du bon fonctionnement de la pompe, la pompe devra être contrôlée à intervalles réguliers après mise en service : 10 minutes / 1 heure / 10 heures / 1 jour / 1 semaine / 1 mois. Ensuite, les contrôles pourront être réalisés mensuellement si les conditions d'utilisation restent inchangées.

Contrôler mensuellement le bruit et l'usure des roulements du palier. Les remplacer si besoin pour éviter tout risque d'explosion du à une élévation anormale de température.

La pompe est équipée d'une garniture mécanique qui peut fuir. Si le liquide pompé est inflammable hors de la pompe, la zone devra être déclarée zone 1 (Catégorie 2).

Dans le cas des garnitures mécaniques type .31. , .38. et .14. il faut installer et activer la cartouche de lubrification automatique (+PS). Remplacer la cartouche tous les ans ou plus fréquemment si le voyant de la cartouche indique qu'elle est vide.



Mettre la pompe à la terre. Pour mettre la pompe à la terre, utiliser une des quatre vis de fixation de la pompe sur le châssis. Gratter la peinture à cet endroit pour assurer la continuité électrique (rep 1).

Il y a un risque de charge électrostatique si l'épaisseur totale de la couche de peinture dépasse 0.2 mm.

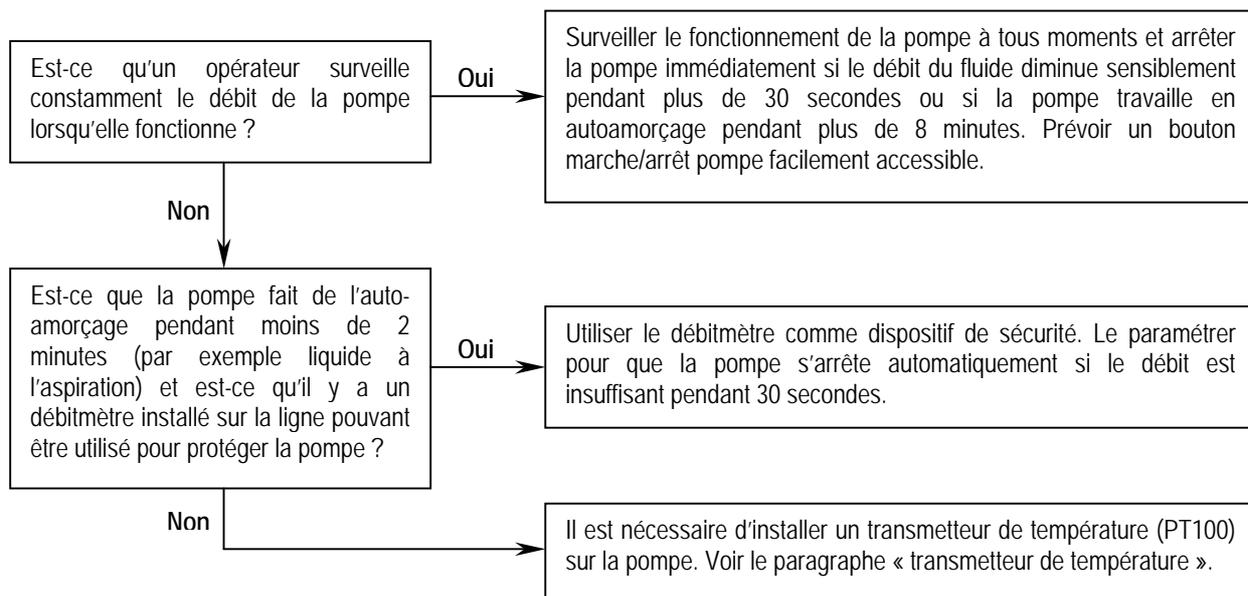
La présence de particules solides dans le liquide peut bloquer la pompe. Il est nécessaire d'équiper le moteur avec des sondes de température (les sondes PTC sont utilisées avec des variateurs de fréquence)

N'utiliser la pompe que dans son domaine de fonctionnement autorisé, indiqué sur ses courbes de fonctionnement, feuilles de données techniques et instructions. Ne jamais pomper un liquide en limite de vaporisation, cristallisation, polymérisation ou solidification. Avant d'utiliser la pompe dans des conditions non indiquées dans la note ATEX ou dans la feuille de données techniques de la pompe, contrôler l'utilisation et demander l'autorisation au fabricant.

La température de fonctionnement maxi est de 90°C avec les garnitures mécaniques type .31. , .38. , et .14. ou 75°C avec les garnitures mécaniques de type .30. , .35. , et .39.. Il est interdit de mettre en route la pompe si le produit pompé peut atteindre cette température. On peut utiliser une sonde de température pour contrôler cette température.

Ne pas démarrer la pompe avec orifices d'aspiration et /ou refoulement fermés. L'utilisateur doit tout mettre en place pour éviter cette situation.

Voir ci-dessous la liste des mesure à prendre pour éviter le fonctionnement à sec ou de refouler sur un ligne obturée :



2 – Transmetteur de température

2.1 - INTRODUCTION

Les pompes préparées pour recevoir un transmetteur de température type PT100 sont équipées d'un taraudage ¼" dans la plaque ou le bouchon de fermeture de l'orifice de vidange (Rep. 16)

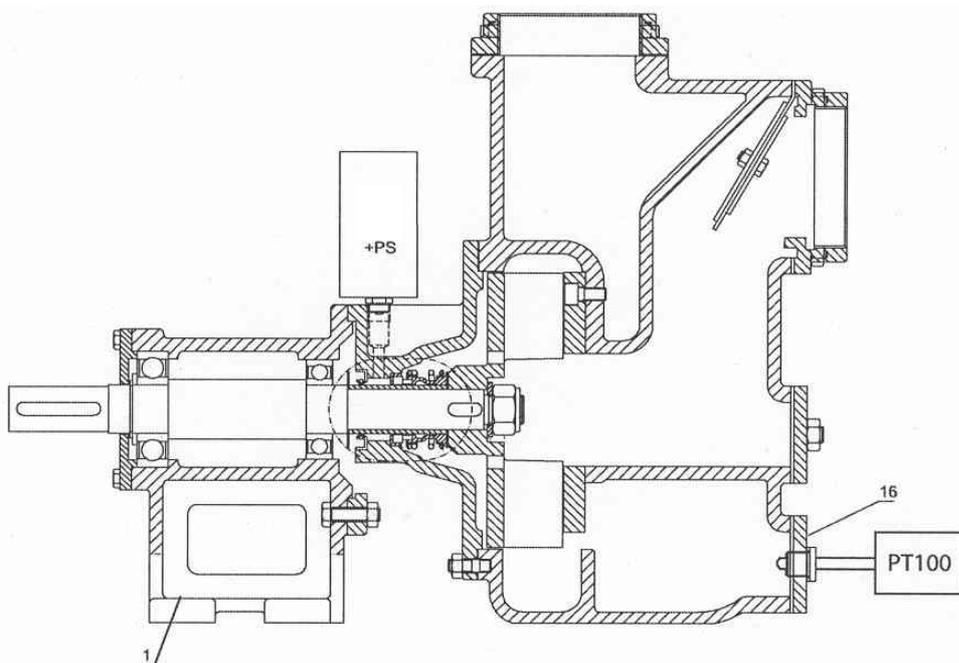
Le transmetteur de température permet de contrôler les variations de température dans le liquide pompé. Une ligne de refoulement obturée ou l'usure anormale de la pompe peuvent être détectés en contrôlant une élévation de température. Lorsque la limite de température est atteinte, le transmetteur permet de couper l'alimentation du moteur et donc d'arrêter la pompe.

Les dispositifs de coupure et les câbles électriques ne sont pas fournis avec la pompe. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de faire l'installation en utilisant du personnel qualifié.

L'utilisation d'une pompe auto-amorçante type S montée avec un presse-étoupe sur un produit inflammable est à proscrire.

2.2 – INSTALLATION DU TRANSMETTEUR DE TEMPERATURE SUR LA POMPE

Le taraudage ¼" devant recevoir la sonde (PT100) se situe dans la plaque de fermeture ou le bouchon de vidange (Rep. 16).



La pompe est livrée avec la sonde de température et transmetteur.
Enlever le bouchon (16) et visser à la place la sonde PT100 fournie.

Signal fourni par le transmetteur :

Etendue de mesure	Signal de sortie	Tension
0 – 150 °C	4 – 20 mA - linéaire	6,4 – 36 VDC

Raccorder la sonde PT100 selon les instructions du fabricant au boîtier de contrôle (non fourni). La valeur de commutation doit être réglée à 10°C au dessus de la température de fonctionnement mais en dessous de 90°C pour les garnitures mécaniques type .31. , .38. , .14. ou de 75°C pour les garnitures type .30. , .35. , .39.. D'autres réglages de température peuvent être autorisés sur demande. Nous consulter.

DECLARATION D'INTEGRATION

Pompe arbre nu

Nous déclarons par la présente que la série des pompes centrifuges auto-amorçantes type **S** est conforme aux réquisitions suivantes :

EC MACHINERY Directive 98/37/EC, Appendix I, no. 1

EC Explosion Protection Directive 94/9/EC

Pompe avec code +2A  II 2G Eex c T4

Pompe avec code +3A  II 3G Eex c T4

et sont prévues pour être installées ou connectées à d'autres machines. Il est interdit de mettre en marche un équipement dans lequel la pompe est installée si l'équipement n'a pas été certifié conforme aux directives CE listées ci-dessus.

Les normes suivantes ont été utilisées tout ou partie :

EN 809 : 1998

EN 292-1 : 1991

EN 292-2 : 1991 + A1 : 1995

EN 13463-1 : 2001

prEN 13463-5 : 2000

Date 01.11.2004

Victor Pumpen GmbH



Vittorio Varisco
CEO

DECLARATION DE CONFORMITE

Groupe moto-pompe

Nous déclarons par la présente que la série des pompes centrifuges auto-amorçantes type **S** est conforme aux réquisitions suivantes :

EC MACHINERY Directive 98/37/EC, Appendix I, no. 1

EC Explosion Protection Directive 94/9/EC

Pompe avec code +2A

 II 2G Eex c T4

Pompe avec code +3A

 II 3G Eex c T4

Les normes suivantes ont été utilisées tout ou partie :

EN 809 : 1998

EN 292-1 : 1991

EN 292-2 : 1991 + A1 : 1995

EN 13463-1 : 2001

prEN 13463-5 : 2000

Le présent certificat serait invalidé et annulé si le matériel était utilisé dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ou en cas de modification du groupe.

Date 01.11.2004

Victor Pumpen GmbH



Vittorio Varisco
CEO